

Commune de COURCELLES

Commune de situation du projet : Manage

Communes concernées au sens du Code de l'environnement : Manage, Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Ecaussinnes, La Louvière, Le Roeulx, Morlanwelz, Pont-à-Celles et Seneffe.

Avis à la population

Réunion d'Information Préalable

Le Collège communal porte à la connaissance de la population que la société **ELECTRABEL SA** projette d'introduire une demande de permis unique (classe 1) relative à l'implantation de 3 éoliennes accompagnées de leurs auxiliaires, de chemins d'accès, d'aires de montage et la pose de câbles électriques sur la commune de Manage.

Lieu d'implantation du projet : le projet se situe au sein de la zone d'activités économiques de Manage, de part et d'autre de la Nationale 59.

Conformément aux articles D.29-5, D29-6, R.41-2 et R.41-5 du livre 1^{er} du Code de l'Environnement, une **réunion d'information préalable sera organisée le 14 novembre à 19h00 à la Salle Marcel Deom (ancienne salle communale de Bois d'Haine), Place communale 1 à 7170 Bois d'Haine (Manage)**. Tout intéressé peut participer à la réunion.

Ce projet est soumis à étude d'incidences sur l'environnement (EIE) en vertu de l'AGW du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées.

Cette réunion d'information a pour objet :

- De permettre au Demandeur de présenter son projet ;
- De permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- De mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- De présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le Demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du Demandeur.

Demandeur du permis

ENGIE Electrabel

Madame MASSCHELEIN Stéphanie

Boulevard Simon Bolivar 34

1000 Bruxelles

Tél. : 02 518 67 93

Bureau d'études agréé pour l'EIE

CSD Ingénieurs

Madame FROMENT Céline

Avenue des dessus de Lives 2


5101 Namur

Tél. : 081 43 40 76

Toute personne peut, dans un délai de **15 jours** à dater du jour de la tenue de la réunion d'information, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet, ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant par écrit au Collège communal de Manage, Place Albert 1^{er} – 1 à 7170 MANAGE, en y indiquant ses nom et adresse. Elle en adresse une copie au Demandeur, lequel les communique sans délai à l'auteur de l'étude d'incidences.

Courcelles, le 29 octobre 2019

La Directrice générale,

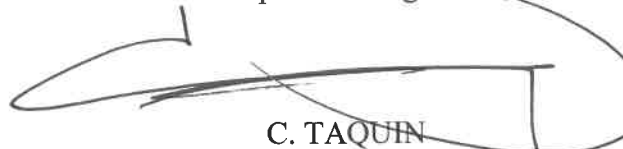


L. LAMBOT

Par le Collège,



La Députée-Bourgmestre,



C. TAQUIN